

INFORMATION DESTINÉE AUX DÉTENTEURS D'ANIMAUX

L'information professionnelle destinée aux professions médicales peut être consultée sur le site
www.tierarzneimittel.ch

NOTICE D'EMBALLAGE

Eraquell® ad us. vet., pâte à usage oral chez le cheval

1 NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché:

Virbac (Switzerland) AG, 8152 Opfikon. Domicile: Postfach 353, 8152 Glattbrugg

Fabricant responsable de la libération des lots:

Virbac, 1^{ère} avenue, 2065m – LID, 06510 Carros, France ou

Sofarimex Indústria Química e Pharmaceutica LTD, Avenida das Industrias Alto de Lolaride, Agualva, 2735 Cacém, Portugal

2 DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Eraquell® ad us. vet., pâte à usage oral chez le cheval

3 LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

1 g de pâte contient:

Substance active:

Ivermectine 18,7 mg

Pâte orale.

Pâte blanche et épaisse.

4 INDICATION(S)

Pâte à usag orale contre les ectoparasites et les endoparasites. Aux posologies recommandées, Eraquell pâte est efficace chez les chevaux contre les parasites suivants:

Grands strongles: formes adultes et stades larvaires artériels de *Strongylus vulgaris*, formes adultes et stades tissulaires de *S. edentatus*, formes adultes de *S. equinus*. **Petits strongles** - y compris les souches résistantes aux benzimidazoles - (formes adultes et immatures): *Cyathostomum* spp., *Cylicocyclus* spp., *Cylicostephanus* spp., *Cylicodontophorus* spp., *Gyalocephalus* sp. et *Triodontophorus* spp.; **Oxyures** (formes adultes et immatures): *Oxyuris equi*; **Ascarides** (formes adultes et immatures L₃ + L₄) *Parascaris equorum*; **Vers capillaires** (formes adultes): *Trichostrongylus axei*; **Vers gastriques** (adultes): *Habronema muscae*; **Vers filiformes** (microfilaires): *Onchocerca* sp.; **Larves d'œstres** (formes orales et gastriques): *Gasterophilus* spp.; **Vers pulmonaires** (formes adultes et immatures): *Dictyocaulus arnfieldi*; **Vers filiformes intestinaux** (formes adultes): *Strongyloides westeri*; **Dermatoses** dues aux larves cutanées des genres *Habronema* et *Draschia* spp. (plaies estivales) et aux microfilaires du genre *Onchocerca*: (onchocercose cutanée).

5 CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser chez les chiens et les chats, car des effets secondaires graves peuvent survenir.
Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue au principe actif ou à un autre composant.

6 EFFETS INDÉSIRABLES

Chez les chevaux présentant une forte infestation par des microfilaires d'*Onchocerca microfilariae*, des réactions telles que des gonflements et des démangeaisons ont parfois été observées après le traitement avec Eraquell pâte. Ces réactions sont très probablement la conséquence de la mort de grand nombre de microfilaires (larves). Un traitement symptomatique peut être conseillé.

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire ou votre pharmacien.

7 ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Cheval

8 POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Eraquell Pâte est destiné à être administré par voie orale.

Elle est administrée à la dose recommandée de 200 µg d'ivermectine par kg de poids corporel. Le premier repère sur le piston de l'applicateur délivre une quantité de pâte suffisante pour traiter 100 kg de poids corporel. Chaque marque supplémentaire correspond à une dose de 50 kg de poids

corporel. L'applicateur de 7,49 g (140 mg d'ivermectine) permet de traiter un maximum de 700 kg de poids corporel avec le dosage recommandé.

Desserrer l'anneau de dosage d'un quart de tour et pousser la tige du piston vers le haut de manière à ce que le côté de l'anneau faisant face au piston se trouve à la hauteur du repère de poids prescrit. Arrêter à nouveau la bague de dosage en la tournant d'un quart de tour. Retirer le capuchon en plastique de l'extrémité de l'embout. Vérifier que le cheval n'a plus de nourriture dans la bouche. Introduire l'applicateur dans la bouche du cheval. Avancer le piston le plus loin possible et déposer le médicament dans la zone de la base de la langue. Immédiatement après l'application, tenir la tête du cheval en l'air pendant quelques secondes.

9 CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Recommandation pour un programme de contrôle des parasites

Tous les chevaux doivent être inclus dans un programme régulier de contrôle des parasites. Les conditions de détention étant très différentes, il appartient au vétérinaire d'utiliser ses connaissances épidémiologiques et, à l'aide d'exams coproscopiques réguliers, d'établir un programme sur mesure pour chaque écurie.

L'hygiène des pâturages doit également être prise en compte. Les points qui influencent un programme de contrôle sont énumérés ci-dessous:

- Fréquence de la détention en pâture
- Densité des chevaux sur la pâture, système de pâture (pâturage stationnaire / rotatif)
- Structure du troupeau (proportion de jeunes animaux)
- Enlèvement du fumier des pâtures
- Utilisation des pâtures en alternance avec d'autres espèces animales
- Conditions météorologiques (été sec / humide)

Les juments, les poulains et les chevaux d'une année doivent faire l'objet d'une attention particulière. Pour les poulains, le premier traitement doit être effectué entre la 6^e et la 8^e semaine de vie, puis le traitement de routine répété selon les besoins.

Eraquell pâte est très efficace contre les nématodes gastro-intestinaux et les larves d'œstres chez les chevaux de tout âge. Un traitement régulier réduit les risques d'apparition de lésions graves des vaisseaux sanguins et de coliques dues au grand strongylide *S. vulgaris*.

Grâce à son large spectre d'action, Eraquell pâte convient bien comme composant principal d'un programme de traitement alterné.

10 TEMPS D'ATTENTE

Tissus comestibles: 14 jours

Ne pas utiliser chez les juments dont le lait est destiné à la consommation humaine.

11 CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

Protéger de la lumière.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire: 6 mois (à température ambiante 15 – 25 °C).

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ce médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé au-delà de la date de péremption figurant après la mention «EXP» sur l'étiquette.

12 MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières pour chaque espèce cible:

Les points suivants doivent être évités, car ils augmentent le risque de développer une résistance et pourraient ainsi compromettre le succès du traitement:

Une administration trop fréquente et répétée d'anthelminthiques d'une famille donnée sur une longue période ainsi qu'un sous-dosage peuvent favoriser le développement de résistances parasitaires. Les cas cliniques avec suspicion d'helminthes résistants doivent être explorés avec des tests appropriés. Si les résultats du test indiquent la présence d'helminthes résistants, il convient de changer de famille d'anthelminthique et de choisir un principe actif avec un mécanisme d'action différent.

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal:

En raison d'une possible intolérance individuelle à la substance active, les chiens et les chats ne doivent pas ingérer le médicament par accident (p. ex. pâte tombée de la bouche du cheval ou recrachée, contact avec des applicateurs vides ou entamés).

Pour remédier aux plaies estivales présentant des altérations tissulaires étendues, il est parfois nécessaire d'appliquer un traitement approprié supplémentaire parallèlement à l'utilisation d'Eraquell pâte. La possibilité de réinfections et les mesures de prévention qui s'y rapportent doivent aussi être prises en considération.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux:

Ne pas fumer, boire ou manger en manipulant le médicament. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

En cas d'exposition cutanée accidentelle, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas de contact accidentel avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin si nécessaire.

Se laver les mains après l'application.

Gestation:

Eraquell pâte peut être utilisé chez les juments gestantes.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes):

Il n'existe aucune étude sur les surdosages pour ce médicament vétérinaire. Les conséquences éventuelles devront faire l'objet d'un traitement symptomatique.

13 PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Après administration orale, l'ivermectine est principalement excrétée dans les fèces des animaux traités. Le composant principal est la substance active inchangée. La présence d'ivermectine dans les fientes entrave le développement de certaines espèces de la faune du fumier (p. ex. les larves de mouches et les vers de fumier). La dégradation du fumier n'est toutefois pas retardée.

Des études ont montré que l'ivermectine est liée aux composants du sol après l'excrétion et qu'elle est libérée si lentement qu'il ne faut pas s'attendre à un transfert significatif dans les eaux.

L'ivermectine libre peut être dangereuse pour les poissons et certains organismes aquatiques. Il faut donc absolument éviter de polluer les cours d'eau.

Les récipients vides et les restes de médicaments non utilisés doivent donc être éliminés de manière inoffensive.

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14 DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

06.08.2024

Vous trouverez de plus amples informations sur ce médicament vétérinaire aux adresses www.swissmedic.ch et www.tierarzneimittel.ch.

15 **INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Présentations:

Boîte pliante avec avec 1 applicateur en plastique de 7,49 g de pâte.

Conditionnement avec 12 applicateurs en plastique de 7,49 g de pâte

Conditionnement avec 12 applicateurs en plastique de 7,49 g de pâte

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Catégorie de remise B: remise sur ordonnance vétérinaire

Swissmedic 54'943

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché désigné à la rubrique 1.